



# CAP ÉBÉNISTE

## EN 2 ANS

- **LP DES MÉTIERS DE L'AMEUBLEMENT**

### DÉFINITION

L'ébéniste est détenteur de traditions artistiques et professionnelles. Mais, grâce à ses compétences, il peut aussi travailler dans la création contemporaine. Dans les domaines communs au mobilier et au bois, il est plus particulièrement concerné par le meuble d'art, de luxe, nécessitant l'utilisation de matériaux précieux. À ce titre, il doit faire preuve d'une grande sensibilité esthétique. La culture artistique, les connaissances techniques et les savoir-faire s'affirment comme les bases essentielles et indispensables à toute pratique. La précision et l'exigence de qualité acquises durant la formation permettent de s'adapter aux réalités très diverses du monde artisanal : fabrication de meubles de style ou contemporains, restauration de meubles, agencement.

### ÉTUDES

1<sup>ère</sup> année : 30h hebdomadaires

2<sup>ème</sup> année : 30h hebdomadaires environ :

**Enseignement général** : lettres-histoire-géo, ECJS, maths-sciences, EPS

**Enseignement professionnel** : arts appliqués, PSE (prévention santé environnement), atelier (dessin technique, technologie et atelier proprement dit).

Stages en entreprise : 4 semaines la première année, 8 semaines la deuxième année.

### MODALITÉS D'ADMISSION

La demande d'affectation se fait en fin de 3<sup>e</sup> par la procédure [Affelnet](#) / [Affelmap](#) dans le collège d'origine du candidat. L'élève qui a demandé et obtenu un passage en voie professionnelle (2<sup>de</sup> bac pro ou CAP sur la fiche navette d'orientation 3<sup>e</sup>) peut demander l'affectation au LPMA en CAP ébénisterie.

- **L'affectation est réservée aux élèves des académies de Paris, Créteil et Versailles.**
- Les élèves motivés peuvent obtenir un bonus dans le cadre de la procédure Passpro : il est attribué par le LPMA aux élèves ayant obtenu un avis favorable lors de l'entretien de motivation.

### POURSUITE D'ÉTUDES

La poursuite d'études proposée au LPMA est le BMA ébéniste. Les élèves peuvent également poursuivre par une entrée en première Bac Pro technicien menuisier agencieur ou postuler un autre CAP en un an (marqueterie, sculpture sur bois par exemple).

*Le LPMA est administrativement rattaché à l'École Boule, c'est un établissement public. Le régime est l'externat ou la demi-pension. Cette formation ouvre droit aux bourses nationales de lycée.*